

L'imparfait, un temps à deux procédures

1. Introduction

Dans Heenen 2015 et Heenen 2016, j'ai défendu l'hypothèse que l'imparfait encodait une procédure, dite non-temporelle, qui incite l'interlocuteur à se faire une représentation stéréotypée de l'événement décrit par l'énoncé, en se servant de sa mémoire encyclopédique¹. L'article présent va montrer que certaines propriétés pragmatiques de ce temps, comme celle de permettre une interprétation itérative de l'action sans support du co-texte et celle d'autoriser plus naturellement que le passé composé et le passé simple une lecture temporellement rétroactive, E2-E1, sont imputables à l'existence de cette procédure. Dans les sections qui vont suivre je ferai d'abord un résumé des éléments qui m'ont incité à poser l'hypothèse de deux procédures de l'imparfait, une non-temporelle et une temporelle. Je ferai ensuite une comparaison des différentes manières dont le passé composé et l'imparfait influencent la détermination du moment de l'événement. Selon moi, ces différences s'expliquent par le degré de pertinence relatif de la procédure temporelle encodée par ces temps. Dans le cas de l'imparfait cette procédure est indispensable pour compléter la forme propositionnelle de l'énoncé qui servira de prémisses à la représentation stéréotypée alors que celle du passé

1 Voir François Heenen, « Imparfait et Stéréotypes », *Milli Mála* n.7/2015, Reykjavík : Institut Vigdís Finnbogadóttir, pp. 121–149 et François Heenen, « Imparfait et modalité », *Milli Mála* n.8/2016, Reykjavík : Institut Vigdís Finnbogadóttir, pp. 93–117. L'ouvrage de référence pour la théorie de la pertinence sur laquelle mon hypothèse se fonde, est Dan Sperber et Deirdre Wilson, *Relevance : Communication and Cognition*, Cambridge MA : Blackwell, Oxford and Harvard University Press, 1986, seconde édition 1995.

composé peut être ignorée puisque ce temps n'impose pas de vue stéréotypée et que l'énoncé est souvent pertinent dans le contexte le plus accessible, même sans référence temporelle à un moment du passé. L'interlocuteur n'applique donc la procédure temporelle dans le cas du passé composé que si elle est peu coûteuse en énergie cognitive. Cela explique le choix de l'imparfait pour communiquer des représentations aspectuo-temporelles marginales comme la vue itérative ou l'ordre temporel négatif.

2. La procédure « non-temporelle » de l'imparfait

Mon analyse de l'imparfait est basée sur le principe fondamental de la théorie de la pertinence (= TP) d'après laquelle tout acte de communication ostensive communique la présomption de sa propre pertinence optimale. De cette présomption l'interlocuteur peut déduire d'une part que l'acte est suffisamment pertinent pour contrebalancer l'effort fourni pour son traitement et d'autre part qu'il est le plus pertinent possible, compte tenu des compétences et des préférences du communicateur². Donc un interlocuteur qui traite un énoncé dont le verbe est à l'imparfait est persuadé que ce temps, au minimum, n'affaiblira pas cette présomption de pertinence. La question qui se pose alors concerne les nombreux usages de l'imparfait qui comme on le sait peut donner lieu à des interprétations temporelles et modales, servir à communiquer l'aspect itératif, la politesse, l'hypothèse, la contrefactualité et s'utilise souvent à la place d'autres temps, comme le présent, le conditionnel ou le passé simple. Comment l'interlocuteur peut-il encore se fier à la présomption de pertinence optimale s'il doit consentir à faire un effort cognitif si important pour sélectionner la bonne interprétation, celle qui maximise les effets cognitifs de l'énoncé?

La réponse à cette question ne peut se limiter au cas isolé de l'imparfait. Elle doit nous suggérer quelque chose de plus fondamental sur la fonction du verbe. C'est dans cette optique que des chercheurs ont proposé que les temps verbaux, d'une manière générale, et l'imparfait n'est pas une exception, encodent, non pas des concepts, mais

2 Voir Sperber et Wilson, *Relevance*, 1995, p. 270.

des procédures dont se sert l'interlocuteur pour organiser les représentations mentales qu'il traite³. Dire que l'imparfait n'encode pas de concept est déjà un grand progrès étant donné que déterminer un concept de base alors qu'il y a tant d'usages différents semble impossible. Qu'une procédure génère des usages semble par contre naturel si on sait que l'interlocuteur se charge lui-même de l'appliquer quel que soit le processus d'interprétation dans lequel il est engagé. On peut donc supposer qu'une procédure donne lieu à des tactiques d'application que le locuteur peut prévoir à l'avance et exploiter. C'est comme ça que naîtraient les usages d'un temps verbal, comme des effets standardisés d'une procédure.

Définir la procédure de l'imparfait devient donc possible par la comparaison de ses usages. Il faut déterminer leurs points communs, les considérer comme les effets d'une contrainte. Un des points communs que mon analyse des usages a relevé est le fait que l'énoncé communique souvent une pensée qui n'est pas censée être interprétée à travers le contexte initial. Dans le cadre de la TP, interpréter un énoncé consiste à sélectionner un ensemble d'hypothèses dans lequel p, la forme propositionnelle de cet énoncé, va générer un effet cognitif, soit l'implication d'une nouvelle hypothèse, soit le renforcement d'une hypothèse, ou l'élimination d'une hypothèse fausse. Pour économiser son énergie cognitive, l'interlocuteur utilise d'abord ce qu'on appelle le contexte initial, c'est à dire l'ensemble constitué des représentations mentales qui lui sont les plus accessibles. Si aucun effet cognitif ne se produit l'interlocuteur va élargir le contexte initial en utilisant des ressources internes, notamment des hypothèses encyclopédiques (HE). Voici trois exemples d'imparfait où il est clair que l'énoncé n'est pas pertinent dans le contexte initial :

- 1) A s'adressant à B qui ne veut pas de question : « Je voulais vous poser une question »

3 Un des premiers ouvrages sur la sémantique procédurale est Diane Blakemore, *Semantic Constraints on Relevance*, Oxford : Blackwell, 1987. Sur le sens procédural des formes grammaticales du verbe, dont l'imparfait, voir Louis de Saussure, *Temps et pertinence*, Bruxelles : De Boeck/Duculot, 2003. Voir également l'analyse procédurale de l'imparfait de l'espagnol dans Manuel Leonetti et Victoria Escandell-Vidal, « On the Quotative Readings of Spanish Imperfecto », *Cuadernos de Lingüística X*, 2003, pp. 135–154. Enfin Jacques Moeschler est l'auteur de nombreux articles récents sur l'approche procédurale des temps verbaux. Voir par exemple Jacques Moeschler, « Where is procedural meaning located? Evidence from discourse connectives and tenses », *Lingua* 175-176/2016, pp. 122–138.

- 2) Paul à Jean, après un accident évité de justesse : « Un peu plus et le train déraillait »
- 3) Paul commençant un récit : « Jean rentrait chez lui. Il était fatigué après une dure journée de travail. »

Le premier exemple illustre l'imparfait dit « de politesse »⁴. Imaginons que B soit pressé et ne désire pas de question, la forme propositionnelle du même énoncé avec le présent, {A veut me poser une question}, provoquerait alors des pensées qui lui sont désagréables. On peut donc supposer que l'imparfait est justement choisi pour éviter ce désagrément. Dans le deuxième exemple, puisque le train n'a en réalité pas déraillé, la forme propositionnelle de l'énoncé n'est pas pertinente dans le contexte initial que Jean a en tête. L'énoncé est donc « contrefactuel »⁵. Pourtant Jean accepte de l'interpréter mais dans un contexte différent qui n'inclut pas de pensées contradictoires. Le troisième exemple est l'usage courant de l'imparfait en début de récit, avant même que l'interlocuteur ne sache exactement ce qu'il va retirer comme bénéfice cognitif de l'interprétation du récit entier⁶. L'imparfait signale que ces premières phrases ne sont pas censées renforcer ces hypothèses de faible force. À cette liste d'usages il faut ajouter l'imparfait hypothétique dont je parlerai plus bas.

Si tant d'exemples d'imparfait confirment cette caractéristique cela ne peut pas être un hasard : la non-contextualisation de *p* dans le contexte initial doit être une conséquence de l'application de la procédure de l'imparfait que le locuteur exploite dans un but communicatif. Mais comment définir la procédure ou plutôt la contrainte qu'elle impose sur les opérations inférentielles ? D'autres caractéristiques des énoncés à l'imparfait sont également révélatrices. Le fait par exemple que l'imparfait dit « de clôture » communique plus d'images mentales que le même énoncé avec le passé simple :

- 4a) « Elle ne voulut pas le revoir. Le lendemain, il partait pour la guerre »

4 Pour plus de détails sur mon analyse de cet usage voir, Heenen, *Imparfait et stéréotypes* : pp. 139–140.

5 Voir Heenen, *Imparfait et modalité* : p. 103.

6 Voir Heenen, *Imparfait et modalité* : p. 102.

4b) « Elle ne voulut pas le revoir. Le lendemain, il partit pour la guerre »

La phrase 4a non seulement nous fait voir l'homme partant pour la guerre mais peut également nous entraîner à l'imaginer se battant sur un champ de bataille. À l'opposé, l'énoncé 4b au passé simple encode seulement l'information du départ pour la guerre.

Pour d'autres caractéristiques cognitives de l'imparfait que l'on peut déterminer à travers la comparaison de ses usages, je renvoie le lecteur vers les deux articles de 2015 et 2016. En me basant sur ces caractéristiques, j'en suis venu à définir la contrainte imposée par l'imparfait sur le processus d'interprétation de la manière suivante :

L'imparfait impose l'inférence d'une implication que j'appelle « représentation stéréotypée » (= RS), sur base de la forme propositionnelle *p* de l'énoncé et d'une hypothèse encyclopédique HE, attachée au concept, ou schéma conceptuel, encodé par le verbe. Voici, selon cette définition, l'effet qu'aurait la procédure sur l'interprétation de l'énoncé « Hier, Jeanne rentrait chez elle » :

- *p* {hier Jeanne rentre chez elle}
- HE {quelqu'un qui rentre chez soi est dans la rue}
- RS : {hier Jeanne est dans la rue}

L'inférence de la RS dépend de la sélection de l'HE. Il peut y avoir des variations plus ou moins importantes dans l'organisation de la mémoire encyclopédique attachée au schéma conceptuel {rentrer chez soi} de chaque individu. Mais la caractéristique générale des RS est qu'elles sont des images mentales de force relativement faible dont la représentation nécessite peu d'énergie cognitive. Les procédures étant rigides de nature, celle de l'imparfait est également appliquée quel que soit le processus d'interprétation que l'interlocuteur anticipait avant le traitement de la phrase⁷. S'il s'attendait à un énoncé directement pertinent dans le contexte initial, il doit renoncer à cette option et inférer une RS, pour ainsi dire, de force. On peut dire que dans un tel cas la procédure empêche la contextua-

7 Sur la rigidité des procédures, voir par exemple Robyn Carston, « The heterogeneity of procedural meaning », *Lingua* 175-176/2016, Elsevier, pp. 154–166, ici p. 160.

lisation immédiate de *p* dans le contexte initial ce qui expliquerait l'usage courant de l'imparfait pour communiquer une pensée qui n'est pas censée être interprétée à travers ce contexte. D'une façon générale, les trois représentations mentales, *p*, HE et RS forment toujours en elles-mêmes un contexte provisoire que j'appelle « contexte de l'imparfait ». La présomption de pertinence optimale dont j'ai parlé au début de cette section garantit à l'interlocuteur que l'effort consenti pour créer ce contexte sera récompensé par un effet cognitif approprié. Il n'y a donc aucune façon déterminée ou encodée d'exploiter la RS. Cela dépend de l'objectif de communication qui est mutuellement manifeste aux interlocuteurs. Les phrases complexes avec imparfait dans la principale et un autre temps du passé dans la subordonnée rendent manifeste la contextualisation de la RS dans un contexte qui inclut la forme propositionnelle de la subordonnée :

5) A à B : « J'étais sous la douche quand tu as sonné »

La représentation stéréotypée de A sous la douche constituera une extension pertinente du contexte qui inclut {B au moment *t* du passé concerné sonne à la porte de A}.

Mais une autre manière de rentabiliser l'inférence de la RS est d'inférer des hypothèses à partir des entrées encyclopédiques auxquelles elle donne accès. C'est comme cela que l'imparfait de clôture crée la perspective. En effet, puisque la phrase qu'il interprète est la dernière du passage, comme c'est le cas avec cet usage de l'imparfait, l'interlocuteur ne pressent aucun contexte dans lequel il pourrait intégrer la RS. Il exploite donc cette dernière comme base de raisonnement et infère à partir d'elle des hypothèses nouvelles pour autant qu'il estime que l'effort qu'il consentira à cet effet sera contrebalancé par des effets cognitifs suffisants. De cette manière également l'énoncé contrefactuel « Encore un peu et le train déraillait » peut susciter des images mentales comme {le train sort des rails}, {les voitures se renversent}, {les passagers meurent}.

Selon cette définition de la procédure, l'imparfait impose systématiquement la consultation de la mémoire encyclopédique. Un énoncé au passé composé ou au passé simple peut également susciter

l'inférence de représentations stéréotypées mais uniquement si l'interlocuteur les considère nécessaires pour garantir la présomption de pertinence.

3. La procédure non-temporelle explique la vision imperfective de l'événement

L'imparfait est généralement décrit comme une catégorie verbale imperfective en ce sens qu'il insiste sur la phase médiane d'un événement et en cache les phases initiale et finale, quel que soit l'aspect lexical du verbe de base⁸. Ma définition de la procédure non-temporelle explique facilement ce phénomène cognitif : les phases initiale et finale ne sont pas perçues durant l'interprétation de l'énoncé parce que la mémoire encyclopédique attachée au concept encodé par le verbe ne donne pas accès à des hypothèses permettant de les décrire. Donc le concept {ouvrir une porte} peut laisser inférer l'HE {avoir la main sur la poignée} mais pas {la porte est ouverte}⁹. De même {dormir} se laisse décrire comme {avoir les yeux fermés} ou {être couché} mais pas comme {se réveiller} ou {se coucher}. Certaines phrases ne peuvent pour cette raison pas contenir de verbe à l'imparfait parce qu'elles donneraient lieu à des implications contradictoires :

6) (*) « Il traversait la rue quand une voiture est montée sur le trottoir et l'a renversé. »

De la phrase principale l'interlocuteur impliquera la RS {au moment du passé concerné le locuteur est sur la route} bien que celle-ci contredise la forme propositionnelle de la subordonnée {une voiture

8 Pour les définitions de ce type voir Anne-Marie Berthonneau et Georges Kleiber, « Pour une nouvelle approche de l'imparfait. L'imparfait, un temps anaphorique méronomique », *Langages* 112/1993, pp. 55–73, ici p. 55, voir aussi Leonetti et Escandell-Vidal, *On the Quotative Readings of Spanish Imperfecto* : p. 137, ou encore Louis de Saussure et Bertrand Sthioul, « L'imparfait narratif : point de vue (et images du monde) », *Cahiers de praxématique* 32/1999, p. 167–188, version électronique sur la page <http://www.unige.ch/lettres/latl/louis/praxdef200312116494.pdf>, ici p. 3 (tiré le 21/01/2018).

9 Donc de la phrase « Jean ouvrait la porte » le destinataire pourrait inférer la RS {au moment du passé en question Jean a la main sur la poignée de la porte}. Il peut ensuite lui-même décider d'inférer que la porte est ouverte en se servant d'une hypothèse encyclopédique attachée au concept {poignée de porte}, par exemple {une poignée de porte sert à ouvrir une porte}, mais il n'aura pas le sentiment que cette inférence soit communiquée intentionnellement par le locuteur.

renverse le locuteur sur le trottoir}. La phrase n'est acceptable que si on imagine la voiture redescendant du trottoir pour écraser le piéton¹⁰.

4. Une autre procédure dite « temporelle »

L'inférence d'un moment du passé, qui selon la majorité des approches est systématique lors du traitement d'un énoncé à l'imparfait, n'est pas la conséquence de la procédure que je viens de décrire. On pourrait théoriquement supposer qu'elle soit indirectement due à une information conceptuelle {passé} que ce temps encoderait et que le destinataire devrait spécifier. Mais dans ce cas un énoncé à l'imparfait ne tolérerait pas la présence d'autres éléments linguistiques spécifiant eux-mêmes le moment du passé. Or cette association est évidemment tout à fait courante et non-problématique:

7) « Hier, nous étions à la campagne »

Donc il y aurait bien une seconde procédure, dite temporelle, responsable de la vision de l'événement comme antérieur au moment de l'énonciation. Dans Heenen 2016 j'ai cependant défendu l'opinion que dans les protases de phrases hypothétiques cette procédure n'était pas encodée. Cela se constate notamment par l'incompatibilité de tels énoncés avec les adverbes exprimant le passé¹¹.

8) « S'il rentrait chez lui à l'improviste *hier/ maintenant/ demain soir, il trouverait sa femme au lit avec l'autre.¹² »

J'ai suggéré par contre que l'imparfait hypothétique attestait la même stratégie communicative que l'imparfait de politesse ou contrefactuel qui consiste à empêcher une interprétation dans le contexte initial :

10 Au sujet de l'incompatibilité de l'imparfait avec le syntagme {en + complément de temps} voir chapitre IX ici dans cet article, p. 116.

11 Voir Heenen, *Imparfait et modalité* : pp. 105–108 dans lequel je propose différents arguments pour réfuter la valeur de passé de l'imparfait dans les phrases hypothétiques.

12 Exemple emprunté à Jacques Bres, « L'imparfait : l'un et/ou le multiple ? À propos des imparfaits narratif et d'hypothèse », *Cahiers chronos*, Amsterdam-New York : Rodopi, n. 14/2005, pp. 1–32, ici p. 22.

- 9) « Si tu venais je serais content »
 10) « Si j'étais riche je ferais le tour du monde. » (sous-entendu :
 « Mais je ne suis pas riche. »¹³)

L'imparfait des phrases hypothétiques indique donc que la procédure non-temporelle peut fonctionner indépendamment de la temporelle.

5. Détermination du moment du passé avec le passé composé et l'imparfait¹⁴

Comme annoncé dans l'introduction, le but de cet article est de montrer que certaines propriétés aspectuo-temporelles de l'imparfait sont liées au fait que ce temps impose l'inférence des RS. Mais avant d'expliquer plus précisément ce lien entre procédure non-temporelle et temporelle, nous allons passer en revue certaines propriétés de l'imparfait et du passé composé concernant la façon de faire déterminer un moment du passé. Commençons par constater que ces deux temps ont en commun la capacité de communiquer un moment précis et une durée pour E, l'événement décrit par l'énoncé :

- 11) Hier, entre midi et trois heures, il a travaillé sur sa thèse.
 12) Hier, entre midi et trois heures, il travaillait sur sa thèse¹⁵.

On serait donc tenté de leur accorder comme même procédure l'assignation d'une valeur temporelle à E en accord avec le schéma suivant :

$$E > S^{16}$$

13 Pour une analyse de ces deux types d'exemples d'imparfait hypothétique voir Heenen, *Imparfait et modalité* : p. 109.

14 Pour des analyses détaillées de ces deux temps, dans une optique pertinentiste, voir les chapitres suivants dans de Saussure : *Temps et pertinence* : pp. 232–327 (passé composé) et 237–246 (imparfait). Pour le passé composé voir également Jean-Marc Lüscher et Bertrand Schioul, « Emploi et interprétations du passé composé », *Cahier de Linguistique Française* 18, 1996, pp. 187–217.

15 Ce serait également vrai pour le passé simple : « Hier, entre midi et trois heures, il travailla sur sa thèse. »

16 La notation reichenbachienne serait E-S.

Néanmoins en analysant plus précisément des exemples on constate que la détermination du moment de l'action est un processus différent suivant le temps choisi par le locuteur. Voyons trois caractéristiques du processus lorsque l'énoncé est au passé composé.

1. La détermination du moment du passé est largement liée au décodage.
2. Dans beaucoup d'exemples la détermination du moment de l'action reste approximative.
3. Il y a peu d'emplois temporels alternatifs. La lecture rétrograde d'un événement en particulier est rare.

La première remarque est basée sur le fait que les questions introduites par « quand » et qui portent sur un énoncé antécédent ont une valeur différente sur le plan communicatif selon qu'elles sont formulées avec le passé composé ou avec l'imparfait. Voyons un exemple de question avec le passé composé :

- 13) A : « J'ai retrouvé mon téléphone »
 B : « Quand est-ce que tu l'as retrouvé ? »

À travers la question, B exprime qu'il est intéressé par une forme propositionnelle de l'énoncé dans laquelle est encodée une information temporelle lui permettant d'assigner une valeur à E. Cela signifie que B n'a pas cherché de valeur par inférence, soit parce qu'il n'y avait dans son environnement cognitif aucun moment du passé suffisamment accessible, soit parce que même s'il avait une idée approximative sur la valeur de E, il a préféré se la faire confirmer par l'encodage plutôt que par l'usage de ressources internes, encyclopédiques ou autres. La question reflète le fait que B considère l'énoncé de A comme incomplet. À l'opposé de cela, les questions sur le temps de l'action formulées avec l'imparfait semblent basées sur le fait que c'est l'interlocuteur lui-même qui avoue ne pas avoir interprété l'énoncé correctement. Il était censé saturer le schéma temporel par inférence mais n'a pas réussi à le faire. Ce défaut dans la communication n'incombe pas au locuteur :

14) A : « Hier, Jean était au cours. Il a parlé au professeur »

B : « Quand est-ce que Jean était au cours ? »

Bien-sûr la question peut refléter le fait que B, faute d'inattention, n'a pas décodé l'adverbe « hier », mais un autre contexte de communication tout à fait plausible pour ce dialogue, serait que B ne s'est pas souvenu des horaires de cours de Jean alors qu'il était censé pouvoir le faire.

La deuxième remarque est basée sur le fait qu'un énoncé au passé composé peut rendre manifeste un effet cognitif même si la saturation du schéma E > S reste approximative. Imaginons l'énoncé suivant :

15) (Contexte immédiat mutuellement manifeste aux interlocuteurs à S : {{nous sommes prêts à commencer notre travail avec nos ordinateurs} ; {notre collègue B cherche son ordinateur dans ses affaires}})

Énoncé de B : « j'ai oublié mon ordinateur »

L'énoncé de B rend manifeste le processus d'interprétation suivant : {{à un moment qui précède S B oublie son ordinateur} ; implication contextuelle {B n'a pas d'ordinateur avec lui} d'où élimination de l'hypothèse {nous sommes prêts à commencer notre travail avec nos ordinateurs}. Une détermination plus précise du moment de l'oubli est inutile : B a pu l'oublier quand il se trouvait chez lui ou lorsqu'il a quitté la rame de métro, peu importe. La sélection exclusive d'une de ces possibilités ne renforcera pas l'effet cognitif engendré par la forme propositionnelle de l'énoncé dans le contexte initial. Il y a même un usage courant du passé composé où la détermination d'un moment du passé est complètement superflue. Imaginons par exemple un client dans un restaurant disant à un serveur « J'ai fini ». Ce dernier va comprendre ce que le client veut, qu'on débarrasse sa table, sans chercher à expliciter le moment du passé correspondant à la fin du repas.

La procédure temporelle encodée par le passé composé peut donc ne pas être appliquée si l'interlocuteur ne la trouve pas pertinente¹⁷.

17 À première vue cette hypothèse contredit l'idée courante que les procédures sont rigides (voir Robyn Carston, « The heterogeneity of procedural meaning » déjà cité ici dans cet article p. 5).

À l'inverse de cela, la détermination du schéma $E > S$ est toujours finalisée lorsque l'énoncé est à l'imparfait même si la situation est valable au moment de la parole :

- 16) A parlant à B d'un vase qu'ils viennent de voir dans un magasin : « il était beau ce vase »
- 17) A à B à qui il veut poser une question : « Je voulais vous poser une question »

La troisième remarque concerne le fait que le passé composé est peu exploité pour communiquer que l'événement décrit par l'énoncé précède celui décrit par l'énoncé précédent¹⁸. Voici cependant deux exemples dans lesquels cette lecture rétrograde fonctionne :

- 18) « Jeanne est arrivée à l'heure au bureau. Elle s'est levée tôt ce matin. »
- 19) « Jeanne est arrivée à l'heure au bureau. Elle a acheté un nouveau réveil. »

Elle fonctionne dans ces exemples parce que la seconde phrase apporte une explication pour l'information communiquée par la première : Jeanne est arrivée à l'heure parce qu'elle s'est levée tôt ou parce que son nouveau réveil a bien fonctionné. L'effet rétrograde risque par contre de ne pas fonctionner dans l'exemple suivant avec le passé composé :

Pour démontrer cette rigidité, Robyn Carston imagine l'exemple « Max était un millionnaire mais il avait plein d'argent » (« Max was a millionaire but he had a lot of money ») qui selon elle force à concevoir un contexte dans lequel le fait d'être millionnaire n'implique pas celui d'être riche. Je dirais qu'il ne s'agit pas forcément dans cet exemple d'un cas de coercion dans la mesure où ce contexte peut être dès le départ mutuellement manifeste dans l'environnement cognitif des interlocuteurs. Si ce contexte n'est pas clair dans l'esprit du destinataire la question est de savoir s'il se donnera la peine de le sélectionner. Il peut y avoir un cas où la procédure n'est pas appliquée parce qu'elle est ressentie comme non-pertinente. La situation dans laquelle j'imagine que le destinataire ignore une procédure est celle où il y aurait un contexte mutuellement manifeste à travers lequel le contenu de l'énoncé serait pertinent sans application de cette procédure. Dans le cas du connecteur (mais) ce serait par exemple un énoncé comme « il est riche mais il est honnête » que l'interlocuteur interpréterait comme (il est riche et il est honnête) sans se représenter l'hypothèse (quelqu'un qui est riche est/peut être malhonnête) tout simplement parce que le fait que la personne en question soit riche et honnête est en soi déjà pertinent.

- 18 Deux importantes analyses de l'ordre discursif inverse en français sont Arie Molendijk et Henriette de Swart, « L'ordre discursif inverse en français », *Travaux de linguistique* 39, 1999: pp. 77–96 et Sylvie Mellet, « Imparfait en contexte : les conditions de la causalité inférée », *Langue française* 138, 2003, *Temps et co(n)texte* : pp. 86–96.

- 20) « Une jeune femme a été jugée hier pour avoir abusé de la crédibilité d'un jeune homme. Elle lui *a prédit/avait prédit/prédisait l'avenir par téléphone¹⁹. »

On pourrait expliquer le fait que l'effet rétrograde ne marche pas avec le passé composé dans cet exemple en disant que l'hypothèse {la femme à un moment T précédant S prédit l'avenir au jeune homme} ne renforce aucune hypothèse générée par l'énoncé qui précède. Tout au plus réitère-t-elle celle que la femme a abusé de la crédibilité de l'homme mais il n'y a aucune raison de supposer que cette hypothèse était de faible force après l'interprétation de la première phrase. Il n'y a donc pas de bénéfice cognitif.

À l'inverse du passé composé, l'imparfait se prête très bien à l'effet rétrograde :

- 21) « Le vase est tombé par terre. C'était un souvenir de ma grand-mère. »

6. Lien entre choix du contexte et détermination temporelle

Comment expliquer ces différences dans la communication du moment de l'action ? Je vais défendre l'hypothèse que la manière dont le passé composé et l'imparfait influencent différemment la détermination du schéma $E > S$ est liée aux contraintes imposées par leurs procédures non-temporelles. Commençons par l'imparfait. L'inférence d'une RS nécessite une forme propositionnelle définie de l'énoncé. Si ce n'était pas le cas, la forme propositionnelle serait de faible force et ce handicap se répercuterait sur la RS. Donc l'interlocuteur décide une valeur pour E que ce soit à travers le décodage d'un complément circonstanciel de temps ou par inférence. Mais cette opération est bien-entendu guidée par le principe de pertinence, elle doit contribuer à un effet cognitif sans nécessiter une dépense d'énergie cognitive excessive. Supposons par exemple que nous lisons cette célèbre phrase dans les Fables de La Fontaine :

19 Adaptation de l'exemple 25 voir ici dans cet article p. 111.

- 22) « Maître corbeau, sur un arbre perché, tenait en son bec
un fromage »

Nous n'allons pas nous mettre à chercher un moment précis du passé pour l'action du corbeau mais la phrase incite néanmoins le lecteur à s'imaginer la scène dans le cadre de l'époque de La Fontaine.

La lecture rétroactive ne pose pas de problème avec l'imparfait si elle produit un effet cognitif. Donc, un énoncé comme celui-ci peut donner lieu à une lecture $E1=E2$ ou $E2 > E1$ en fonction de l'information que le locuteur veut rendre manifeste :

- 23) « Paul entra. Marie téléphonait. »

Soit le locuteur communique que Marie est en train de téléphoner au moment où Paul entre dans la pièce, ou que ce dernier entre parce qu'il veut écouter la communication téléphonique de Marie. La lecture séquentielle comme on le sait est également possible avec l'imparfait :

- 24) « Le juge alluma une cigarette. La fièvre donnait au tabac
un goût de miel. Il éteignit la cigarette. ²⁰»

Les schémas conceptuels {allumer une cigarette} et {goût} sont aisément concevables dans une séquence de cause à effet, puisque le goût d'une cigarette est ressenti une fois celle-ci allumée, mais aucun schéma ne vient à l'esprit lorsqu'on décode {téléphoner} après {entrer dans une pièce}.

La haute fréquence de la lecture simultanée de l'imparfait doit résulter d'un usage particulier à travers lequel le locuteur rend manifeste un événement facilement identifiable comme une circonstance de l'événement décrit par la phrase précédente. C'est de plus une interprétation qui nécessite relativement peu d'énergie cognitive puisqu'elle n'entraîne pas l'inférence d'un nouveau moment sur la ligne de temps.

20 Exemple cité et analysé dans de Saussure et Schioul, *L'imparfait narratif* : p. 5.

Concernant le passé composé maintenant, supposons qu'il n'encode pas la même procédure non-temporelle que l'imparfait et permet la sélection du contexte initial comme contexte d'interprétation. Cela expliquerait les trois propriétés présentées p. 106. Une interprétation à travers le contexte le plus accessible éveille la présomption que l'énoncé est formulé de telle manière que cette contextualisation s'opère avec un moindre coût d'énergie cognitive. De là viendrait cette importance de l'encodage et la récalcitrance de l'interlocuteur de saturer le schéma E > S par voie inférentielle, qui est toujours plus compliquée et plus coûteuse. De là viendrait également la possibilité pour l'interlocuteur de ne pas déterminer le moment du passé de E si la forme logique de l'énoncé était déjà pertinente dans le contexte initial²¹. Quant à la lecture rétroactive, comme expliqué plus haut, elle n'est tolérée au passé composé que si elle contribue positivement à la production d'effets cognitifs dans le contexte initial.²²

7. L'interprétation itérative sans support du co-texte

Dans cette section je vais m'intéresser particulièrement au cas d'interprétation itérative des énoncés à l'imparfait, sans marqueur explicite. Mon opinion est que cette possibilité d'interprétation est due au fait qu'à la différence du passé composé l'imparfait autorise naturellement la détermination du schéma temporel E > S par inférence. Voici un tel exemple :

25) « le tribunal correctionnel du Havre jugeait hier une jeune femme de 33 ans une voyante accusée d'avoir abu-

21 Il y aurait un parallèle à faire avec ce que Damourette & Pichon appellent « la fonction d'acquêt » du passé composé (voir Jacques Damourette et Édouard Pichon, *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Paris : D'Artrey, tome V, 1911–1936) qui est de manifester un état impliqué par le procès comme vrai au moment de l'énonciation. On peut considérer en effet que ce que ces auteurs appellent « état impliqué par le procès » correspondrait dans le cadre de mon explication à l'implication contextuelle faite par l'interlocuteur dans le contexte initial une fois que la forme propositionnelle de l'énoncé y est intégrée. La notion d'« état impliqué » ou d'« état résultant » est largement exploitée dans les analyses du passé composé de de Saussure, *Temps et Pertinence* : pp. 232–327 et de Luscher et Sthioul, *Emploi et interprétations du passé composé* : pp. 187–217 ainsi que de nombreux autres chercheurs.

22 Mon analyse de l'effet rétrograde dans les énoncés au passé composé va donc dans le même sens que celle de Louis de Saussure dans de Saussure, *Temps et Pertinence* : pp. 235–236 qui fait remarquer que le passé composé n'encode pas de procédure interdisant cet effet mais qu'il est limité au cas où la détermination du schéma E2-E1 n'exige pas un coût d'énergie cognitive excessif.

sé [...] de la crédibilité d'un homme de 50 ans habitant en Haute-Savoie / elle lui *prédisait* l'avenir par téléphone notamment en tirant les cartes ²³»

Le seul élément explicite dans cet exemple qui pourrait inciter à une interprétation itérative de « prédisait » est l'adverbe « notamment » qui suggère que l'action s'est déroulée selon plusieurs modes et donc forcément plusieurs fois. Mais même si on supprime cet adverbe on imagine encore l'action comme multiple.

Difficile de dire que la lecture itérative dans cet exemple soit suscitée par une règle de coercion de l'imparfait pour éviter une interprétation téléquie de l'action²⁴. La situation « prédire l'avenir » n'est pas fondamentalement téléquie. On peut dire « elle prédit l'avenir en deux heures » (téléquie) mais aussi « elle prédit l'avenir pendant 2 heures » (atéquie). Vu que l'action est considérée ici comme un abus il est plus probable que ce soit « prédire l'avenir sans succès, sans aboutissement », donc une interprétation atéquie.

Mon explication pour cet exemple est que l'interlocuteur en interprétant la phrase « elle lui prédisait l'avenir... » infère comme moment du passé la période des méfaits commis par la femme. Comme cette période est plus longue que la durée canonique de « prédire l'avenir », il interprète cette action comme itérative. Il en conclut qu'elle a eu lieu un certain nombre de fois, sans que le nombre exact ne soit déterminé. Pourquoi l'interlocuteur a-t-il estimé que l'énoncé faisait référence à cette période ? Tout simplement parce que cette pensée était pertinente d'autant plus justement qu'elle autorisait la vue itérative de « prédire l'avenir ». L'idée que l'action fautive se soit réitérée est pertinente dans la mesure où elle confirme celle de la culpabilité de l'accusée. C'est une des hypothèses générées par le début du passage qui pouvait être renforcée.

23 L'exemple provient de Journal radiophonique, RTL, 11 novembre 2004, B.2.4 page 615. Il est cité dans Adeline Patard, *L'un et le multiple. L'imparfait de l'indicatif en français. Valeur en langue et usages en discours*, thèse de doctorat, Université Paul-Valéry, Montpellier III, 2007, p. 301. Version électronique sur la page <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00257801/document> (tiré le 21/01/2018).

24 Voir, pour une telle explication de la lecture itérative, Leonetti et Escandell-Vidal, *On the Quotative Readings of Spanish Imperfecto* : p. 140. Voir également une explication similaire basé sur le concept de « mode de résolution de conflit sémantique » dans Laurent Gosselin, « La construction du sens fréquentatif sans marqueur explicite », *Cuadernos de Filología Francesa* 23, Université d'Estrémadura, 2012, pp. 93–122.

C'est donc bien l'inférence du moment du passé qui détermine le choix entre une lecture semel-factive ou itérative, dans le cas de l'imparfait. Dans l'exemple suivant on voit que parfois les deux interprétations sont possibles en fonction du moment du passé inféré :

- 26) Après un premier round d'observation, le champion en titre a rapidement trouvé sa distance dans la reprise suivante : sur un enchaînement gauche droite, le challenger, penché vers l'avant, *esquissait* un rictus en disant long. Sur la défensive, Williams *subissait* le rythme imposé par Merhy et ses combinaisons rapides et puissantes²⁵.

Le premier exemple « esquissait » serait plutôt interprété comme une action unique étant donné que la phrase dans son entièreté semble décrire un moment précis du match. Par contre « subissait » peut être une action répétée si le lecteur l'associe à la durée de tout le second round, ou individuelle s'il imagine une attaque spécifique du boxeur Mehry.

À l'opposé de l'imparfait, comme déjà constaté dans de nombreuses études sur la genèse de l'aspect itératif, ni le passé composé ni le passé simple ne peuvent susciter une interprétation itérative si aucun élément ne marque explicitement l'itération²⁶.

8. Pourquoi l'imparfait n'autorise pas la quantification des occurrences ?

Une autre caractéristique de l'imparfait itératif est qu'à la différence du passé composé et du passé simple, il supporte mal la présence dans l'énoncé d'adverbes temporels quantitatifs :

- 27) « le tribunal ... jugeait hier une jeune femme ... accusée d'avoir abusé [...] de la crédibilité d'un homme ... / (*) elle lui prédisait l'avenir quatre fois par téléphone en tirant les cartes »

25 Voir <http://www.dhnet.be/sports/omnisports/boxe-tyad-merhy-vainqueur-aux-points-5920bb15cd70022542f05cb6>.

26 Voir notamment Anne-Rosine Delbart, « D'où vient l'interprétation itérative du présent et de l'imparfait ? », *Scolia*, vol. 3, 1995, pp. 73–86, ici p. 84.

L'explication la plus courante pour ce phénomène est basée sur l'aspect imperfectif de l'imparfait qui exigerait un intervalle ouvert alors que l'opération de quantification le clôturerait²⁷. Pourtant l'étrangeté de l'énoncé « ...elle lui prédisait l'avenir quatre fois... », par apport à « ...elle lui prédisait l'avenir... » ne semble pas suscité par le fait qu'on imagine la fin d'une période quelconque mais plutôt par le fait qu'on imagine pas de période englobante²⁸. L'inférence de la période des méfaits ne semble plus s'imposer dans cette version de l'exemple mais plutôt celle de quatre moments différents au cours desquels l'accusée aurait prédit l'avenir. La question est donc si l'incompatibilité de l'imparfait pour l'aspect itératif quantifié ne s'explique pas plutôt par l'intuition d'une dépense trop importante d'énergie cognitive. L'application de la procédure temporelle de l'imparfait s'effectuerait naturellement par la sélection d'une seule valeur temporelle. Mais la sélection de plusieurs valeurs serait contraire au principe de la pertinence. On pourrait même imaginer qu'une phrase comme « ...elle lui prédisait l'avenir quatre fois... » rende accidentellement manifeste quatre formes propositionnelles différentes ce qui impliquerait l'inférence de quatre RS.

Afin de mieux nous rendre compte du fait que l'imparfait encourage la sélection d'une période unique, considérons l'exemple suivant :

28) « Hier je peignais deux tableaux. »

Intuitivement la phrase semble plus facile à interpréter si on imagine le locuteur peignant les deux tableaux en même temps plutôt qu'à deux moments distincts de la journée. Cette contrainte n'est par contre pas ressentie si le verbe est au passé composé :

29) « Hier, j'ai peint deux tableaux. » .

27 Ainsi expliquent Pierre Marco Bertinetto et Alessandro Lenci: « Spécifier le nombre de micro-événements entraîne la spécification de la durée du macro-événement » (« specifying the number of micro-events is equivalent to specifying the duration of the macro-event »). Voir Pierre Marco Bertinetto et Alessandro Lenci, « Habituality, Pluriactionality and Imperfectivity », *The Oxford Handbook of Tense and Aspect*, éd. Robert I. Binnick, Oxford : University Press, 2012, pp. 852–880, ici p. 855.

28 C'est donc la notion de « macro-événement » qui ne semble pas utile pour expliquer cette version quantifiée de l'exemple.

La raison serait simplement, comme déjà affirmé dans cet article, qu'un énoncé au passé composé n'oblige à sélectionner une valeur spécifique temporelle de E que si cette opération est nécessaire pour assurer la pertinence de l'énoncé. Cette phrase peut servir à communiquer que le sujet a simplement beaucoup peint durant la journée en question, ce qui n'exigerait aucune détermination de moments précis des deux actions. Ou au contraire, s'il y a deux moments de la journée mutuellement manifestes et donc facilement identifiables pour le destinataire, elle peut inciter à se représenter ces deux moments.

Une autre particularité de l'imparfait itératif est que, malgré la présence d'adverbes temporels quantitatifs, l'interprétation reste acceptable si le nombre d'occurrences est flou:

- 30) « le tribunal ... jugeait hier une jeune femme ... accusée d'avoir abusé [...] de la crédibilité d'un homme ... / elle lui prédisait l'avenir quatre fois par semaine par téléphone en tirant les cartes »

Par apport à 27, l'énoncé 30 est acceptable parce qu'il autorise l'inférence de la période des méfaits comme valeur temporelle de « prédisait l'avenir ». La seule condition est que cette période soit de plusieurs semaines ce qui ne constitue aucune difficulté particulière pour l'interlocuteur. Il n'y a donc aucune contrainte de déterminer des moments précis pour chaque occurrence de l'action.

L'expression de l'aspect habituel, si courant avec l'imparfait, serait donc un effet standardisé de la procédure temporelle. Une phrase comme « Je mangeais des fruits » peut servir à communiquer que durant une certaine période de sa vie, le locuteur a régulièrement mangé des fruits. L'inférence de cette période du passé est une réponse pertinente au traitement imposé par la procédure temporelle²⁹.

29 À noter que l'interlocuteur a également la possibilité d'inférer une même période du passé pour l'interprétation de plusieurs énoncés. Le résultat est la représentation d'un événement habituel composé de plusieurs sous-événements réitérés toujours selon le même ordre séquentiel. Un exemple de cet usage est « Punchinello en faisait partie, il essayait de sauter aussi haut que les autres, mais il tombait toujours. Et lorsqu'il tombait, les autres s'assemblaient autour de lui et lui donnaient des ronds », cité dans Henriette De Swart, « Circonstanciels temporels et aspect verbal :

Cette récalcitrance à devoir déterminer plusieurs moments du passé lors de l'interprétation d'un énoncé à l'imparfait pourrait également nous aider à comprendre pourquoi ce temps se combine mal avec le syntagme en + expression de temps :

31) « Jean peignait un tableau en un jour »

L'explication serait que ce complément de temps ne permet pas la sélection d'une période unique mais au contraire, étant donné son sens progressif, exige de concevoir un certain nombre de moments. On remarque que le processus d'interprétation devient naturel dès qu'on introduit un autre complément suggérant une période unique :

32) « Quand il était petit, Jean peignait un tableau en un jour »

L'interprétation devient alors que Jean à l'âge concerné était un peintre particulièrement productif. Le sens progressif de {en un jour} n'est pas décodé puisque ce syntagme est intégré dans {peindre un tableau en un jour} interprété comme faisant référence à un schéma conceptuel {peindre un tableau vite} .

Par comparaison la compatibilité avec le syntagme {pendant + expression de temps} s'explique par le fait que ce complément n'a pas de sens progressif et que la période exprimée par l'expression de temps peut faire office de moment du passé pour E.

33) « Jean peignait un tableau pendant un jour »

9. Remarques concernant la détermination du moment du passé avec le passé simple³⁰

Dans cette section je souhaite seulement faire quelques suggestions sur la manière dont j'imagine que le passé simple influence la détermination du moment du passé de E. Voyons pour commencer

interaction dans les contextes épisodiques et habituels », *Interpréter les temps verbaux*, Éd. Nelly Flaux, Dejan Stosic, Co Vet, Peter Lang, pp. 83–105, ici p. 91.

30 Pour des analyses sur les usages de ce temps, voir Hans Kamp et Christian Rohrer, « Tense in texts », *Meaning, Use, and Interpretation of Language*, Bauerle R., Schwarze C., and von Stechow A. (éds.), 1983, Berlin and New York, de Gruyter, pp. 250–269 et de Saussure, *Temps et Pertinence*: pp. 221–231.

quelques observations que de nombreuses études sur ce temps ont déjà confirmées. La première est que le passé simple est en rupture par rapport au moment de l'énonciation ce qui veut dire qu'il n'est pas utilisé pour communiquer un état impliqué valable à S comme on ferait avec le passé composé³¹. Si on accepte le parallèle suggéré p. 111n. 22 entre les notions d'état impliqué et d'implication contextuelle dans le contexte initial on pourrait déduire de cette observation que le passé simple empêche la contextualisation dans le contexte initial. Cela signifierait de fait que le passé simple produit un contexte autonome séparé du contexte initial. Une autre observation est que le passé simple ne tolère pas l'ordre temporel négatif. Pour expliquer ce phénomène de nombreux auteurs ont défendu l'hypothèse qu'en plus de sa procédure temporelle qui impose l'assignation d'une valeur du passé à E, le passé simple encoderait également une procédure d'ordre temporel³². Une troisième remarque enfin est que la lecture itérative avec le passé simple n'est possible que si un élément dans l'énoncé indique la source de l'itérativité. De ces divers éléments on pourrait tirer les conclusions suivantes. Lors de l'interprétation d'un récit, les énoncés au passé simple s'intègreraient l'un à la suite de l'autre dans le contexte autonome et y attesteraient leur pertinence. Dans un souci d'économie d'énergie cognitive la détermination du moment du passé de E se ferait pour ces énoncés sur base de marqueurs explicites. En l'absence de tels éléments, la procédure d'ordre temporel prendrait en charge l'inscription de E sur la ligne du temps. Un locuteur ne pourrait donc pas compter sur le passé simple seul pour faire inférer à l'interlocuteur une période spécifique du passé comme il ferait avec l'imparfait. Cela expliquerait pourquoi la lecture itérative spontanée n'est jamais possible avec ce temps.

10. Conclusions

Mon affirmation que l'imparfait, à la différence du passé composé et du passé simple, suscite systématiquement la recherche d'un

31 Voir de Saussure, *Temps et pertinence* : pp. 221–222.

32 Voir par exemple Kamp et Rohrer, *Tense in texts*: pp. 250–269 ou Louis de Saussure, « Quand le temps ne progresse pas avec le passé simple », *Cahier Chronos* 6, 2000, pp. 37–48.

moment du passé pourrait faire penser que j'adopte l'approche anaphorique³³. Il y a certainement des points communs entre mon hypothèse et cette approche, en particulier le fait de considérer que le moment du temps sélectionné est en coréférence avec celui de l'événement. Ce dernier point pourrait d'ailleurs expliquer l'usage limité de l'imparfait avec des verbes exprimant des actions ponctuelles ou transitoires. La difficulté serait de trouver un moment qui corresponde à une durée aussi brève. Mais un point important dans mon hypothèse diffère des principes de l'approche anaphorique: le fait que le critère pour la détermination temporelle de E n'est pas l'existence d'un antécédent, mais simplement le principe de pertinence: le destinataire choisit le moment le plus facile à imaginer et qui lui semble le plus cohérent par rapport au contenu de l'énoncé.

La différence entre le passé composé et l'imparfait ne réside pas selon moi dans une opposition tranchante entre déicticité et anaphorisme. Elle provient du fait que ces deux temps enclenchent des processus d'interprétation complètement différents. L'énoncé au passé composé incite à la sélection d'un contexte dans lequel une forme propositionnelle de l'énoncé produira un effet cognitif. On peut dire qu'il y a dans ce cas un ajustage entre la constitution de la forme propositionnelle et la sélection du bon contexte, les deux opérations se facilitant l'une autre et limitant ainsi la dépense totale d'énergie cognitive. Si l'interlocuteur trouve un contexte avec lequel une forme de l'énoncé est pertinente sans que la procédure temporelle ait été appliquée il se satisfait du résultat et stoppe le processus d'interprétation. L'imparfait par contre n'incite pas à la sélection mais à l'élaboration d'un contexte, à travers la forme propositionnelle de l'énoncé et une hypothèse encyclopédique. Les opérations qui servent à construire la forme propositionnelle, comme par exemple l'inférence d'un moment du passé, ne sont donc pas inhibées par une autre opération inférentielle.

33 Pour un panorama très complet sur les nombreux ouvrages traitant de cette approche et des discussions objectives sur ses avantages et ses inconvénients je conseille au lecteur de consulter Adeline Patard, *L'un et le multiple. L'imparfait de l'indicatif en français. Valeur en langue et usages en discours*, version électronique sur la page <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00257801/document> (tiré le 21/01/2018), pp. 76–102.

Bibliographie

- Berthonneau A.-M. et Kleiber G., « Pour une nouvelle approche de l'imparfait. L'imparfait, un temps anaphorique méronomique », *Langages* 112/1993, pp. 55–73.
- Bertinetto P.-M. et Lenci A., « Habituality, Pluriactionality and Imperfectivity », *The Oxford Handbook of Tense and Aspect*, éd. Robert I. Binnick, Oxford : University Press, 2012, pp. 852–880.
- Blakemore D., *Semantic Constraints on Relevance*, Oxford : Blackwell, 1987.
- Bres J., « L'imparfait : l'un et/ou le multiple ? À propos des imparfaits narratif et d'hypothèse », *Cahiers chronos*, Amsterdam-New York : Rodopi, n. 14/2005, pp. 1–32.
- Bres J., *L'imparfait dit narratif*, Paris : CNRS, 2005.
- Carston R., « The heterogeneity of procedural meaning », *Lingua* 175-176/2016, Elsevier, pp. 154–166.
- Damourette J. et Pichon É., *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Paris : D'Artrey, tome V, 1911–1936.
- de Saussure L., *Temps et pertinence*, Bruxelles : De Boeck/Duculot, 2003, pp. 221–222.
- de Saussure L. et Sthioul B., « L'imparfait narratif : point de vue (et images du monde) », *Cahiers de praxématique* 32/1999, pp. 167–188.
- de Saussure L. et Sthioul B., « Imparfait et enrichissement pragmatique », *Nouveaux développements de l'imparfait : Textes réunis par Emmanuelle Labeau et Pierre Larrivée*, Cahier Chronos 14/2005, pp. 103–120.
- Delbart A.-R., « D'où vient l'interprétation itérative du présent et de l'imparfait ? », *Scolia*, vol. 3, 1995, pp. 73–86.
- De Swart H., « Circonstanciels temporels et aspect verbal : interaction dans les contextes épisodiques et habituels », *Interpréter les temps verbaux*, Éd. Nelly Flaux, Dejan Stosic, Co Vet, Peter Lang, pp. 83–105.
- Gosselin L., « La construction du sens fréquentatif sans marqueur explicite », *Cuadernos de Filología Francesa* 23, Université d'Estrémadure, 2012, pp. 93–122.
- Gosselin L., *Temporalité et modalité*, Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Heenen F., « Imparfait et stéréotypes », *Milli Mála* n.7/2015, Reykjavík : Institut Vigdís Finnbogadóttir, pp. 121–149.
- Heenen F., « Imparfait et modalité », *Milli Mála* n.8/2016, Reykjavík : Institut Vigdís Finnbogadóttir, pp. 93–117.
- Klein W., *Time in language*, London : Routledge, 1994.
- Le Goffic P., « Que l'imparfait n'est pas un temps du passé », *Points de vue sur l'imparfait présenté par Pierre Le Goffic*, Caen : Centre de Publications de l'Université de Caen, 1986, pp. 55–69.
- Leonetti M. et Escandell-Vidal V., « On the Quotative Readings of Spanish Imperfecto », *Cuadernos de Lingüística X*, 2003, pp. 135–154.
- Mellet S., « Imparfait en contexte : les conditions de la causalité inférée », *Langue française* 138, 2003, *Temps et co(n)texte* : pp. 86–96.

- Moeschler J., « Where is procedural meaning located? Evidence from discourse connectives and tenses », *Lingua* 175-176/2016, pp. 122–138.
- Molendijk A., *Le passé simple et l'imparfait : une approche reichenbachienne*, Amsterdam/Atlanta, Rodopi, 1990.
- Molendijk A. et de Swart H., « L'ordre discursif inverse en français », *Travaux de linguistique* 39, 1999: pp. 77–96.
- Patard A., *L'un et le multiple. L'imparfait de l'indicatif en français. Valeur en langue et usages en discours*, thèse de doctorat, Université Paul-Valéry, Montpellier III, 2007.
- Sperber D. et Wilson D., *Relevance : Communication and Cognition*, Cambridge MA : Blackwell, Oxford and Harvard University Press, 1986, seconde édition 1995.

ABSTRACT

Imperfect: a tense indicating two procedures

In this paper, the author investigates how the hypothesis presented in his article from 2015 (François Heenen, « Imparfait et Stéréotypes », *Milli Mála* 7, 2015) that *imparfait* encodes the instruction to infer a stereotyped representation (SR) of the event described by the utterance helps to understand certain temporal properties of this tense. The properties in question are the iterative reading without explicit markers, the reluctance for quantitative expressions specifying the number of occurrences and the retrograde temporal reading. The conclusion is that these properties are due to the fact that in order to perform the SR the interlocutor needs to determinate a fixed value of the event time. If the value is not made explicit by an adverb or another temporal expression, the interlocutor determinates it by inference choosing the moment which seems to him the most relevant. This pattern differs from the one imposed by the passé composé which relies much more on the coding-decoding process.

Keywords: Relevance theory, imperfective aspect, iterativity

ÚTDRÁTTUR

Tvíþætt eðli lýsingarþátíðar

Í grein sem birtist í þessu tímariti árið 2015 („Imparfait et Stéréotypes“) setti höfundurinn fram kenningu um að franska lýsingarþátíðin (*imparfait*) hvetji viðmælandann til að ímynda sér „staðlaða mynd“ af atvikinu sem segðin á við. Í þessu hefti leitast höfundurinn við að sýna fram á hvernig kenningin hjálpar til að skilja ýmsa eiginleika þessarar tíðar. Einn eiginleikinn er að geta táknað endurtekningarhorf atviksins svo framanlega að fjöldi endurtekninganna sé óákveðinn. Annar eiginleiki tíðarinnar er að miðla því sérstaklega að atvik sem segðin á við gerist á undan öðru atviki sem fyrri segðin lýsti. Niðurstöðurnar sem höfundurinn kemst að í greininni eru að allir þessir eiginleikar stafi af því að viðmælandinn þarf að ákveða tímasetningu atviksins til þess að geta ímyndað sér atvikið á staðlaðan hátt. Ef setningin inniheldur enga málseiningu sem bendir til ákveðins tíma velur viðmælandinn sjálfur tímasetninguna sem honum þykir eiga best við segðina. Þetta ferli í tímaákvörðuninni er sérstakt fyrir *imparfait*. Þegar sögnin er í *passé composé* notar viðmælandinn tíðarorð í setningunni til að tímasetja atvikið en annars lætur hann tímasetninguna vera óákveðna.

Lykilorð: Gildiskenning, ólokið horf, endurtekningarhorf